

Le Pigeon des villes

Quelle est son origine et son statut en Bourgogne ?

Il existe 5 espèces de Colombidés en Bourgogne (dont 3 pigeons) :

Pigeon ramier, Pigeon colombin, Pigeon biset, Tourterelle turque et Tourterelle des bois.

- À l'origine, le **Pigeon biset** nichait sur les falaises. La forme sauvage a disparu de Bourgogne il y a plusieurs dizaines d'années. Cette espèce, beaucoup domestiquée, a été relâchée dans la nature et a alors donné une forme urbaine, caractérisée par un plumage aux couleurs variées et parfois très éloignées du Pigeon biset sauvage. **Ce Pigeon biset** ainsi qualifié de « **féral** » a colonisé de nombreuses villes et villages et se reproduit en grande majorité sur les édifices. Colonial et grégaire, il est sédentaire et produit plusieurs pontes de 2 œufs au cours de l'année.

● Le Pigeon biset urbain n'a pas réellement de statut juridique, **il n'est ni domestique ni chassable. Il est toutefois interdit de le nourrir ou de favoriser sa reproduction.** Seul un maire peut prendre un arrêté pour des raisons de salubrité publique afin de limiter les populations.

- Les populations françaises de Pigeon biset urbain sont aujourd'hui **stables**, après avoir connu une chute entre 1987 et 2007 suite notamment à des opérations de régulation.

(Source MNHN, 2015)



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN BOURGOGNE, RENDEZ-VOUS SUR L'ENCYCLOPÉDIE DE LA NATURE EN LIGNE SUR WWW.BOURGOGNE-NATURE.FR



Quels sont les problèmes ?

- Opportunistes au niveau de leur régime alimentaire, les pigeons ne peinent pas à trouver de quoi **se nourrir en ville**. Les nourrissages volontaires peuvent occasionner des regroupements importants engendrant des nuisances et des maladies. Les fientes de ces oiseaux, riches en phosphate et en résidus azotés, sont à l'origine de dégradations parfois importantes sur les bâtiments : **jusqu'à 12 kg de fientes sont produites par an et par pigeon !**

- Les pigeons peuvent également entrer en **compétition avec d'autres espèces** (Moineau domestique, martinets, Choucas des tours) en utilisant leurs sites de nidification.
- La présence de pigeons dans un édifice **peut priver d'autres espèces sauvages et protégées de leur site de reproduction**. C'est le cas pour beaucoup d'églises dont le clocher a été grillagé pour empêcher les pigeons de s'y installer pour la reproduction. Cette action a pour effet de condamner les accès aux **chouettes et chauves-souris** qui s'y reproduisaient jusqu'alors. Attention, ces espèces protégées peuvent faire l'objet de destruction directe par enfermement si les travaux ont lieu à la mauvaise période !

La Loi

Etat des populations



Conseils pour limiter les nuisances

Différentes possibilités existent pour limiter les populations de pigeons et **réduire les nuisances tout en maintenant l'accueil des autres espèces**. Le contexte et les autres espèces présentes doivent être bien identifiés en amont pour appliquer les solutions les plus adéquates.

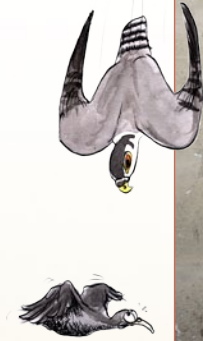


Jean-François MERLE

Ludovic JOUVE



Aménagement d'un abat-son d'église avec un espace suffisant (7 cm) pour le passage des chauves-souris mais empêchant l'accès aux pigeons.



- Lorsqu'une population pose des problèmes sanitaires ou engendre des dégâts sur les monuments par exemple, une solution peut consister à installer un **pigeonnier**. *POUR PLUS DE DÉTAILS VOIR ICI ET LA*. Plusieurs villes en France et ailleurs en Europe en ont fait l'expérience. Cette action doit cependant être accompagnée d'une sensibilisation des habitants et d'autres mesures complémentaires pour espérer avoir les résultats attendus. *VOIR UN EXEMPLE DE GESTION À NYON EN SUISSE ICI*

- La présence dans une ville du **Faucon pèlerin**, prédateur naturel du pigeon, peut aider à la régulation de la population. Il est possible de poser un nichoir sur les hauts monuments pour favoriser son installation. *VOIR CAHIER TECHNIQUE LPO*

- Pour les clochers d'église, des systèmes permettent de **conserver les accès aux chauves-souris** seulement.

VOIR CAHIER TECHNIQUE CHALIVES-SOURIS POUR PLUS DE DÉTAILS. Un nichoir peut également être installé pour la **Chouette effraie** aux entrées des clochers et des combles, en ayant au préalable vérifié que des chauves-souris ne s'y trouvent pas.

VOIR FICHE NICHOURS ICI ET CAHIER TECHNIQUE LPO ICI

- À l'inverse des chauves-souris et des chouettes, les pigeons n'apprécient pas les lieux trop sombres, il suffit donc parfois de quelques aménagements pour dissuader les pigeons de s'installer dans un bâtiment.

PLUS DE DÉTAILS ICI

- **Pour empêcher les oiseaux de se poser** : les fils en inox tendus devant les bâtiments peuvent s'avérer efficaces et restent discrets (solution pour les monuments). Des piques peuvent également être utilisés (pour ne pas blesser les oiseaux, préférer les piques verticaux à pointes émoussées).

- Pour réduire les nuisances liées aux fientes sous les nids, **une planchette** peut être installée.

- **Réduire au maximum l'accès à la ressource alimentaire**. L'interdiction de nourrir les pigeons est le moyen le plus efficace pour contrôler leur nombre et leur état de santé.

Pigeon biset domestique blessé, que faire ?

CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES OISEAUX DES VILLES



En cas de découverte de pigeon voyageur, **RENDEZ-VOUS ICI !**

N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI !

Pour en savoir plus...



Le pigeon en ville. Natureparif



Maitrise des populations de pigeons dans les villes. Conseil du bien-être des animaux de Belgique.



Fidélité des pigeons à un pigeonnier urbain. Catherine Dehay



La Nature sur le pas de la porte. Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est réalisée par :



BOURGOGNE-NATURE
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 78 79 72
contact@bourgogne-nature.fr
www.bourgogne-nature.fr



EPOB
Espace Mennétrier
Allée Célestin Freinet
21240 TALANT
03 80 71 33 10
federation.ornithologie@epob.fr

